



Comment compter les mots rayés nuls d'un contrat

Par **karendudu**, le **22/02/2010** à **18:36**

Bonjour,
je voudrais savoir dans un contrat comment compter les mots rayés nul.
Par exemple:
Les mots avec apostrophe compte pour un ou deux mots?
Les mots avec un trait d'union compte pour un ou deux mots?
Et lorsqu'il y a des chiffres en nombre comme 100?
J'espère que vous pourrez m'aider car je ne voudrais pas faire de bêtises.
Merci!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!